Envoyé en préfecture le 02/05/2023
Reçu en préfecture le 02/05/2023
Publié le 08/09/2023
ID : 038-213803489-20230424-2023_057-DE

COMMUNE DE RUY-MONTCEAU

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 AVRIL 2023

DELIBERATION N°2023_057

CONTRAT ENVIRONNEMENTAL DE LA BOURBRE POUR LA PERIODE 2022-2027

L'an deux-mil-vingt-trois, le vingt-quatre du mois d'avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Ruy-Montceau (Isère), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Denis GIRAUD.

Paraphe

Nombre de conseillers en exercice : 27 Date de la convocation : 18 avril 2023

Quorum : 14

Présents : *Denis GIRAUD, Jean-Luc VERJAT, Christine GAGET, Frédérick CHATEAU, Mireille BARBIER, Enguerrand BONNAS, Karine PLATEAU, Marie-Pierre FERLET, Véronique REBOUL, Olivier MARIE-CLAIRE, Sandrine CHAVENT, Guy* RABUEL*, Jacqueline RABATEL, Jean-Jacques HYVER, Lilian RENAUD, Madeleine HANUS, Régine COLOMB, Pascal FARIN, Didier de BELVAL, Elidia BERENFELD.*
Excusés : *Karen ANDREIS (pouvoir à Karine PLATEAU), Eric SCHULZ (pouvoir à Enguerrand BONNAS), Stéphane VEYET (pouvoir à Sandrine CHAVENT), Virginie MARIN (pouvoir à Jean-Luc VERJAT), Aristide RICCIARDONE (pouvoir à Frédérick CHATEAU), Elisabeth SKRZYPCZAK (pouvoir à Christine GAGET), Jean-Marc SAÏNO (pouvoir à Véronique REBOUL).*

Nombre de membres présents ou ayant donné pouvoir : 27

Secrétaire de séance : *Karine PLATEAU*

La politique de l'eau sur le territoire de la Bourbre a démarré à la fin des années 80 avec les problématiques de crues et s'est progressivement tournée ensuite vers une vision plus globale intégrant la vulnérabilité quantitative et qualitative des ressources en eau, les zones humides et la biodiversité.

Après un premier contrat de rivière en 2010, la politique de l'eau s'est tournée vers une vision plus globale intégrant la vulnérabilité quantitative des enjeux du territoire et celle qualitative à travers cette fois les enjeux environnementaux comme zones humides et biodiversité. Le contrat dit « unique » intégrant les travaux pour la trame bleue et la trame verte a ainsi été signé en 2017 pour 5 années.

Le contrat Environnemental de la Bourbre pour la période 2022-2027 s'inscrit dans la prolongation de ce premier contrat unique avec la restauration et la gestion de cours d'eau de plaine et des milieux naturels riverains liés, la poursuite de la lutte contre les pollutions et le maintien de l'équilibre quantitatif de la ressource en eau.

La commune est concernée territorialement par la Bourbre et ses milieux naturels liés comme le ruisseau de l'enfer et le marais du Vernay.

Il est accompagné de 56 fiches action portées par 18 maitres d'ouvrage.

Publié le : 24/06/2025 10:04 (Europe/Paris)
Collectivité : Ruy-Montceau
https://www.intramuros.org/ruy-montceau/documents_administratifs/33346

Envoyé en préfecture le 02/05/2023
Reçu en préfecture le 02/05/2023
Publié le 08/09/2023
ID : 038-213803489-20230424-2023_057-DE

Le Maire informe que le 23 mars 2023, Salle de la Salière à Ruy-Montceau, s'est déroulée la signature officielle du Contrat Environnemental de la Bourbre pour la période 2021-2027, en présence de nombreux élus des EPCI membres de l'Epage ainsi que de Madame la sous-préfète de l'arrondissement de la Tour du Pin.

Entendu le rapport, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
Approuve ce nouveau contrat pour les 5 années à venir
Autorise le maire ou son délégataire à le signer.

Paraphe

Ainsi fait et délibéré en séance, le 2 mai 2023

Le Maire, Denis GIRAUD

MAIRIE de RUY-MONTCEAU (Isère)

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans le délai de deux mois à compter de sa publication. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux.

Conseil municipal de Ruy-Montceau _ Séance du 24 avril 2023
Délibération n°2023_057

Publié le : 24/06/2025 10:04 (Europe/Paris)
Collectivité : Ruy-Montceau
https://www.intramuros.org/ruy-montceau/documents_administratifs/33346